

Témoignage de Lucie 07 2013

Lucie a été hospitalisée pendant l'été 2013 dans une clinique psychiatrique de la région lyonnaise pour des TOCS (troubles obsessionnels compulsifs).

Son médecin pensait que les mesures d'éviction qu'elles prenaient et son état dépressif correspondaient à des tocs. Au niveau alimentaire elle put avoir quelques faveurs (pas de gluten), mais au niveau des produits d'entretien le règlement, c'est le règlement...

C'est ainsi, lors du ménage Lucie a fait un malaise et est tombée sur le nez qu'elle se cassa et fut conduite aux urgences d'un hôpital pour examens.

A la suite de cet épisode elle n'eut aucun mal à quitter rapidement la clinique....

Comme Lucie souhaite retravailler, elle a eu un entretien avec la COTOREP (commission technique d'orientation et de reclassement professionnel).

Cet entretien fut mené par un médecin psychiatre lui-même handicapé ce qui aurait pu laisser supposer de l'empathie. Il n'en fut rien. L'entretien s'est déroulé dans une pièce où brûlait une bougie parfumée. Lucie n'a pas tardé à avoir des nausées et des vomissements.

Le médecin a refusé d'éteindre la bougie.